

## DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

# BASSIN DE MONTLUÇON



### LES CHIFFRES CLÉS EN 2015

**1 600** projets  
de recrutement recensés  
dont **35 %** assortis de difficultés  
et **31 %** liés à une activité  
saisonnnière  
**15 %** d'employeurs recruteurs

2 370 employeurs interrogés  
30 % taux de réponse des employeurs

### LE MOT DES DIRECTEURS D'AGENCES

Pôle emploi se fixe pour mission d'accompagner, faciliter le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et d'accompagner les entreprises dans leur recrutement. L'enquête BMO nous indique 1 600 projets de recrutement pour 2015 assortis de difficultés de recrutement pour 35 % notamment dans le secteur du service à domicile.

Conscient de ces difficultés, 35 parcours de formation "Auxiliaire de vie aux familles" sont financés par Pôle emploi au cours de cette année sur les secteurs de Montluçon, Montmarault et Huriel.

Une volumétrie importante de postes non qualifiés apparaît au travers de cette enquête, recrutements parfois difficiles.

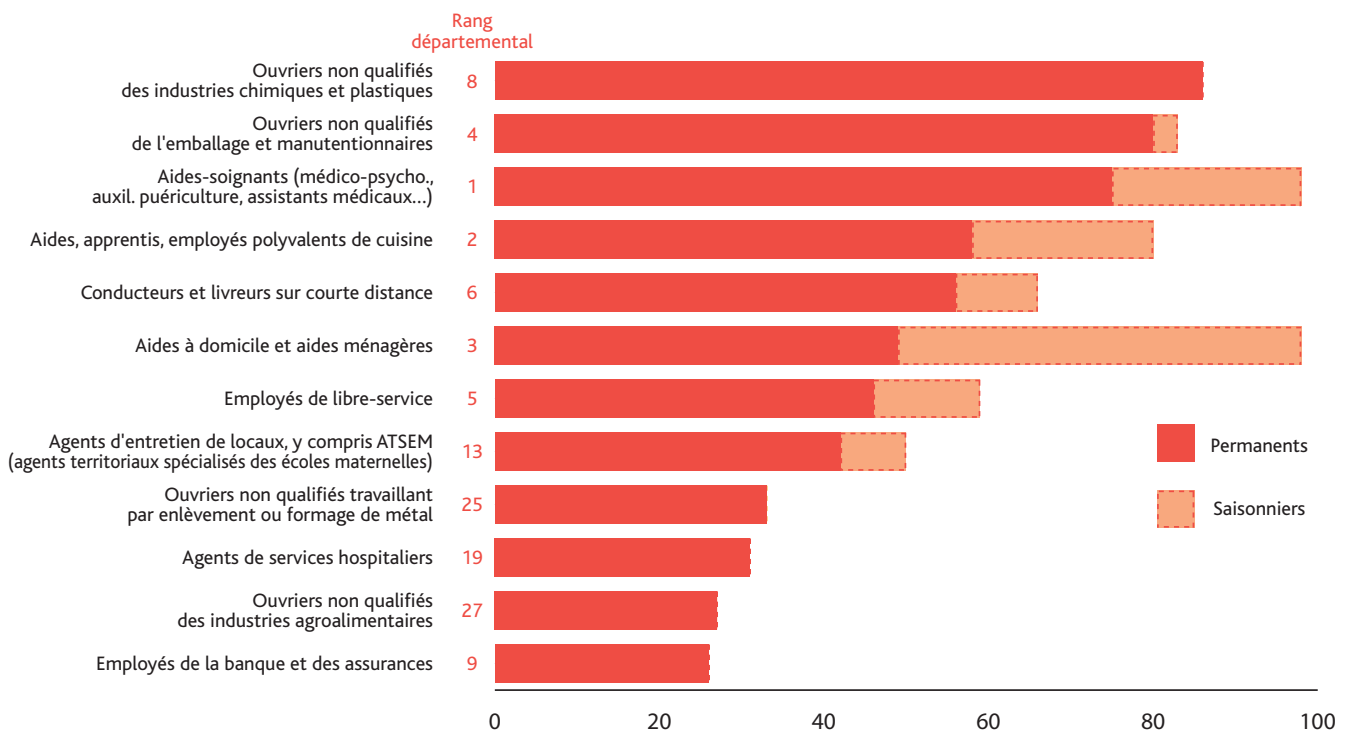
Pôle emploi accompagne les employeurs en leur présentant des profils validés via la méthode de recrutement par simulation. Les conseillers Pôle emploi se tiennent à leur disposition pour les guider, les conseiller, les accompagner dans la gestion des ressources humaines.

**BRIGITTE MARGOT-VALLÉE ET YANNICK VENS**

Directeurs des pôles emploi de Montluçon Sud et Nord



### LES MÉTIERS RASSEMBLANT LE PLUS GRAND NOMBRE DE PROJETS PERMANENTS :



## LES FORMATIONS FINANCÉES PAR PÔLE EMPLOI

Les résultats de notre enquête sur les Besoins en Main d'Œuvre nous permettent chaque année d'ajuster notre politique régionale d'accompagnement des demandeurs d'emploi, en déterminant les qualifications dont les entreprises auront besoin dans un futur proche.

Ainsi, en 2014, dans le bassin d'emploi de Montluçon 500 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une formation financée par Pôle emploi. Parmi eux, la proportion d'individus ayant accédé à un emploi durable au cours des six mois qui ont suivi la formation est de :

# 40 %

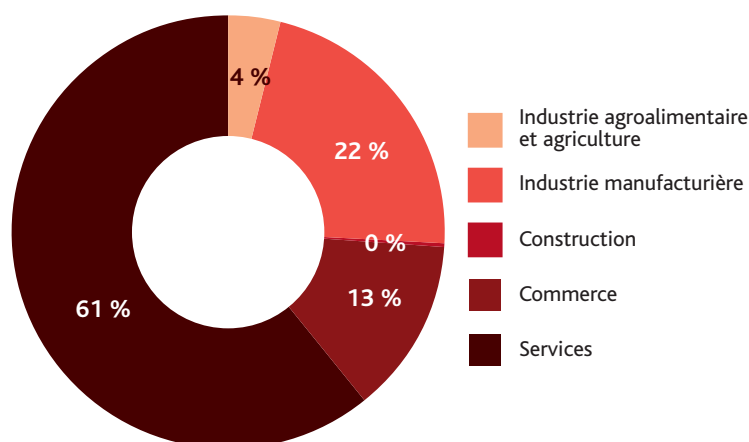
15 % des employeurs du bassin de Montluçon prévoient de recruter en 2015 (contre 19 % en Auvergne), pour un total de 1 600 projets de recrutement, soit 5 % de l'ensemble des projets de la région et 24 % des intentions d'embauche du département de l'Allier.

Le bassin de Montluçon se distingue par une faible proportion de projets à caractère saisonnier (la plus faible parmi l'ensemble des bassins auvergnats), puisque seulement 31 % des projets relèvent d'activités saisonnières (contre 49 % en Auvergne).

Hors contrats saisonniers, les métiers les plus recherchés concernent :

- le secteur de l'industrie : ouvriers non qualifiés des industries chimiques et plastiques, ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires, ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal, ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires.
- le secteur de la santé : aides-soignants, agents des services hospitaliers.
- l'hôtellerie-restauration : aides, apprentis et employés polyvalents de cuisine.

## PROJETS DE RECRUTEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :



- les services à la personne : aides à domicile et aides ménagères.
- les services à l'entreprise et à la collectivité : agents d'entretien de locaux.

Globalement, le secteur de l'industrie manufacturière concentre 22 % des intentions d'embauche sur le bassin (contre 11 % en Auvergne). A l'inverse, les employeurs du secteur de la construction dans le bassin de Montluçon se sont montrés très pessimistes sur leurs projets d'embauche pour 2015. Le nombre très faible de projets de recrutement pour ce secteur peut résulter d'un manque de visibilité à moyen terme pour les employeurs concernés.

35 % des intentions d'embauche dans le bassin de Montluçon sont jugées difficiles à réaliser par les employeurs (36 % en Auvergne). C'est notamment le cas pour les métiers de :

- aides à domicile et aides ménagères.
- ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal.
- autres professionnels paramédicaux (masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens...)

## LES MÉTIERS PRÉSENTANT LE PLUS DE DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE SELON LES EMPLOYEURS

Métiers*	Nombre de projets	Part de difficulté
Aides à domicile et aides ménagères	100	100 %
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	30	100 %
Autres professionnels paramédicaux (masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens...)	20	100 %
Employés de libre-service	60	61 %
Employés de maison et personnels de ménage	20	61 %
Cuisiniers	20	61 %
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	20	58 %
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	100	50 %
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	80	39 %
Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	40	36 %
Serveurs de cafés, de restaurants (y compris commis)	30	33 %
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	30	28 %

\* Sont uniquement retenus les métiers représentant plus de 1 % du nombre total de projets de recrutement en 2015